

CHAVANOD

magazine

DÉCEMBRE 2023



Billet du maire

Entre une météo et un froid de saison ainsi qu'une actualité nationale et internationale plus que déprimante, tout nous incite à rester chez soi en attendant que ça passe. Au contraire, sortir de chez soi et aller vers les autres est la véritable recette pour échapper à ce marasme.

J'en veux pour preuve le repas des Aînés du 28 octobre dernier qui a rassemblé plus de 160 personnes bien décidées à profiter de ce bon moment. Cette fin d'année sera également l'occasion de profiter des manifestations concoctées par les associations que ce soit pour le Téléthon (25 et 26 novembre) ou la ChavaNoël (16 décembre).

En espérant vous retrouver lors de ces événements, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Franck Bogey, Maire de Chavanod

À la une...



Vie municipale

Bilan mi-mandat

Page 4



Économie

Galileo, un atout pour la création d'entreprise

Page 16

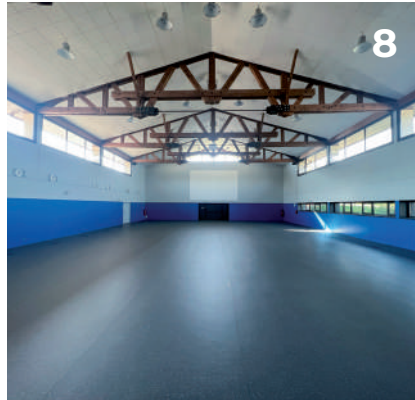


Zoom culture

Avec Courants d'Arts, Concert du Nouvel An à l'Auditorium !

Page 22

SOMMAIRE



INFORMATIONS	3	URBANISME		ÉCONOMIE	16
VIE MUNICIPALE	4	PATRIMOINE COMMUNAL	8	JEUNESSE	19
VOIRIE		GRAND ANNECY	9	VIE ASSOCIATIVE	20
RÉSEAUX	7	CADRE DE VIE	10	ZOOM CULTURE	22
		SOCIAL	14	AGENDA	24

VOTRE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

1, place de la Mairie - 74650 CHAVANOD
Tél. 04 50 69 10 61
Mail : mairie@chavanod.fr
Site internet : www.chavanod.fr
Page facebook : [@chavanodmonvillage](https://www.facebook.com/chavanodmonvillage)

Le secrétariat de mairie / l'agence postale communale sont ouverts :

- Le lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Du mardi au samedi de 8h30 à 12h (fermé l'après-midi)

Editeur de la publication : Commune de Chavanod - siège Mairie de Chavanod.

Directeur de la publication : Franck BOGEY, maire.

Rédaction : Fcom, commission municipale communication/culture, services municipaux.

Photographies : Fcom, Lucien FORTUNATI, Mairie de Chavanod, Roger DUMAX, Jean-François TAPPONNIER, Adobe Stock et DR.

Graphisme et mise en page : Fcom - globule VERTE.

Impression : Photoplan / Anancy.

Un nouveau commandant à la gendarmerie de Seynod

Le lieutenant Christopher Girard est le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Seynod.

Le lieutenant Girard a servi plusieurs années en Bourgogne, dans l'Yonne et la Côte-d'Or, passé quatre ans dans la collectivité d'outre-mer Polynésie Française et réalisé un stage d'officier à Digneles-Bains avant de choisir son affectation en Haute-Savoie.

La brigade de Seynod est forte de 28 militaires et couvre les communes de Seynod, Montagny-les-Lanches, Quintal et Chavanod.

Dans ce contexte mi-urbain, mi-rural, la plus grande partie de l'activité est réalisée sur Seynod. Deux missions principales sont mises en avant, la sécurité publique d'une part, la présence sur la voie publique

d'autre part, avec un équilibre pas toujours facile à assurer entre ces deux exercices.

Le lieutenant Girard souligne l'accent mis sur la lutte contre le trafic de stupéfiants ; il estime très pertinente l'installation de caméras comme cela a été fait sur notre commune. Même s'il a gardé un très beau souvenir de ses années polynésiennes, le lieutenant Girard se réjouit de son affectation dans notre magnifique région.



La cérémonie militaire marquant la prise de commandement du Lieutenant Girard, commandant la Brigade Territoriale Autonome d'Annecy-Seynod, s'est déroulée le jeudi 23 novembre, à 9h30, à la mairie de Chavanod. Cette cérémonie s'est tenue en présence notamment de la cheffe d'escadron Marlène Gillet, commandant la compagnie de gendarmerie départementale d'Annecy et de Franck Bogey, maire.

Patrouille équestre à Chavanod !



Pour la première fois, des gendarmes à cheval ont sillonné Chavanod le 25 août. Cette initiative, visant à renforcer la sécurité et le lien avec la population, a été orchestrée par l'adjudant Pierre-Antoine Dufour. Leur passage, démarrant devant la mairie et couvrant plusieurs quartiers, a marqué les esprits.

Une initiative notable !

Bilan mi-mandat

Depuis trois ans, les élus du conseil municipal sont unis autour d'un même objectif : bien vivre ensemble à Chavanod. Leurs différentes actions en faveur des associations, du logement, de l'environnement ou de la sécurité traduisent cette volonté de faire de Chavanod une commune à l'esprit village, dans lequel chacun trouve sa place et s'épanouit. À mi-mandat, dressons un premier bilan en compagnie du Maire, Franck Bogey.



Vous souhaitez renforcer le lien social : pari gagné ?

Notre mandat a démarré sur les années Covid... La crise sanitaire nous a un peu handicapés sur ce plan mais nous avons quand même réussi à renforcer le lien qui existait avec les habitants et surtout avec les associations. Celles-ci ont un rôle majeur dans la commune. J'en considère même certaines comme des services déconcentrés de la mairie : Familles Rurales gère le périscolaire et le centre aéré, L'Esty et Courant d'Art font vivre l'auditorium, « Auprès de mon livre » s'occupe de la bibliothèque... Ce sont de véritables partenaires, nous avons la chance de les avoir. Elles fonctionnent bien, elles sont réactives, responsables, disponibles et forces de proposition. Nous voulons conserver et renforcer ce fonctionnement en leur facilitant la tâche, notamment sur les plans techniques et financiers. Le pari semble réussi mais il faut rester attentifs et à leur écoute.

Les chevilles ouvrières, ce sont les bénévoles. On ne peut que leur tirer notre chapeau et les remercier. Mais il ne faut pas se voiler la face : les associations ont de plus en plus de mal à

trouver des personnes prêtes à s'engager et à donner un peu de temps pour les autres. Il va falloir trouver des moyens pour attirer plus de bénévoles.

Si ces associations venaient à s'arrêter, nous devrions maintenir ces services car ils répondent à une réelle demande de la population mais, forcément, le coût ne serait pas le même pour les familles.

Qu'en est-il de l'aménagement du Chef-Lieu ?

La commercialisation de la 2^{ème} tranche de la ZAC du Crêt d'Esty est terminée, les terrains sont réservés, les permis sont accordés et certains travaux ont démarré. Le projet comprend du logement libre, du logement locatif social, de l'accession à la propriété via le BRS (bail réel solidaire) et un bâtiment de services qui accueillera un laboratoire d'analyses médicales.

Les aménagements réalisés sont de qualité. La construction de l'ISETA nous a conduits à adapter notre projet mais grâce à l'arrivée de cet établissement, la commune a pu obtenir sa desserte par la ligne de bus Rythmo 3 jusqu'au Chef-Lieu. La voie verte (compétence de Grand Anancy) va permettre d'accéder facile-

ment et de manière sécurisée aux équipements publics.

Quels travaux ont été entrepris sur les bâtiments communaux ?

Nous avons entamé la rénovation de bâtiments appartenant à la commune et leur transformation en logements sociaux. À Chavaroche, les travaux sont en cours. Pour le presbytère, le permis a été accordé pour des logements locatifs et des locaux associatifs. La consultation va être lancée et d'ici quelques semaines, nous nous pencherons ensuite sur l'ancienne mairie école.

Nous poursuivons notre projet de rénovation thermique : le centre technique municipal et la salle polyvalente ont été faits. Une étude a été réalisée sur la partie ancienne de l'école publique (école maternelle). Nous souhaitons lancer rapidement les travaux pour diminuer nos consommations d'énergie et apporter plus de confort aux élèves, enseignants et agents municipaux. On en profiterait également pour végétaliser la cour de l'école.

Hors bâtiments, nous réalisons également des travaux comme la rénovation du stade de foot et la végétalisation de nos espaces publics. Une réflexion

est menée sur les essences à choisir pour être en cohérence avec l'augmentation de température annoncée.

Quels changements d'organisation ont eu lieu au sein de la mairie ?

Pour travailler dans de bonnes conditions, les élus sont obligés de s'entourer de personnes qualifiées. Une petite modification de l'organisation en 2022 n'a pas porté ses fruits et de nouveaux ajustements ont été faits en 2023.

Nous avons accueilli Adrien Guilmain en tant Directeur Général des Services et Christian Bozon a été promu au poste de Directeur des Services techniques. Il connaît bien la commune puisqu'il était responsable du Centre technique municipal. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'agents municipaux pleinement investis dans leur mission, avec un très bon état d'esprit.

En tant que maire, je suis très bien entouré par mes adjoints et je peux compter sur une équipe d'élus engagés et disponibles.

Durant le précédent mandat, vous étiez maire-adjoint. Aujourd'hui, vous êtes maire. Qu'est-ce que cela a changé pour vous ?

Mon engagement au quotidien est plus important, ce qui est normal. Le changement le plus flagrant pour moi, c'est la perception que les habitants peuvent avoir de la fonction de Maire.

En interne, je n'avais pas perçu la complexité de gestion des ressources humaines. Ce n'est pas simple de recruter, on rencontre les mêmes difficultés que les entreprises privées.

Être maire est gratifiant, extrêmement enrichissant, mais également très prenant. Heureusement, j'ai la chance de pouvoir m'organiser tant dans ma vie personnelle que professionnelle.

Chavanod au sein du Grand Annecy



Quels avantages Chavanod retire-t-elle du Grand Annecy ?

Grâce à l'agglo, nous avons la chance d'avoir des transports en commun efficaces, des voies vertes en cours de finalisation, l'extension de la zone des Chamoux. Notre commune profite également d'Altais, une belle zone que beaucoup nous envient. C'est pourquoi nous allons essayer de créer des interconnexions entre les entreprises et la commune. Le Grand Annecy investit aussi massivement (à hauteur de 10 M€) sur l'ancienne propriété Salomon. Au niveau des réalisations, ça fonctionne plutôt bien.

Et sur le plan politique ?

Sur le fonctionnement plus global, on ressent les soubresauts de la ville d'Annecy et ce n'est pas toujours simple... Mais comme je ne suis pas investi dans l'exécutif du Grand Annecy, je suis plus tranquille.

Où en est le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

L'élaboration du PLUi nécessite un grand travail, car il va définir le territoire du Grand Annecy jusqu'en 2040.

Le projet est porté par le vice-président Christian Anselme. Il concerne l'aménagement au sens large du territoire : où positionner les logements,

l'activité économique, les équipements ? Comment organiser tout ça en termes d'aménagements et de constructions ?

Le diagnostic a été réalisé, le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) est terminé.

On entre dans la 3^{ème} phase, celle de la réglementation : on va définir les zones à construire, la façon d'aménager, de bâtir.

Des contraintes pèsent donc sur l'aménagement de notre commune ?

Nous avons en effet des contraintes à respecter : parmi elles, la limitation de l'afflux de population sur le Grand Annecy fixée par le Conseil Communautaire et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui est une contrainte réglementaire de l'État issue de la Loi « Climat et Résilience ». Cela va amener certaines restrictions sur les documents d'urbanisme ; on ne pourra plus étendre la construction comme avant. Malgré tout, nous sommes très attentifs à pouvoir poursuivre le développement du Chef-Lieu en l'étalant dans le temps. Le PLU de Chavanod n'est pas très ancien et un gros travail d'adaptation aux contraintes réglementaires avait déjà été effectué... et il va se poursuivre.

Adrien Guilmain, Directeur général des services

En septembre dernier, Adrien Guilmain a rejoint la mairie de Chavanod en tant que Directeur Général des Services (DGS).

Après une première partie de carrière au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 74), il a souhaité relever un nouveau défi professionnel à l'aube de ses 39 ans dans une commune à taille humaine. « J'ai toujours été passionné par le fonctionnement des collectivités territoriales », explique le nouveau directeur. « En 2016, j'ai obtenu un Mastère Spécialisé auprès de l'École Nationale d'Administration (ENA) à Strasbourg. Mon stage pratique de près de 8 mois en Préfecture m'a permis de découvrir les différents acteurs et le fonctionnement de notre

territoire. »

Le DGS participe activement à la mise en œuvre des politiques municipales. « L'objectif est de concrétiser les décisions du maire, de la municipalité et du conseil municipal sur le terrain, tout en étant source de propositions et garant des volets juridiques et financiers. Je suis conscient que ce poste demande un investissement total et exige une très grande rigueur. C'est important de se savoir bien accompagné par des élus disponibles et motivés, des agents compétents et très dévoués. Je suis secondé par Christian Bozon, Directeur des services



techniques, et par Françoise Guichet-Pithon, coordinatrice périscolaire. J'ai reçu un très bon accueil de la part de tous les agents. Le travail d'équipe est primordial et je sais que je peux m'appuyer sur eux pour traiter les différents dossiers qui nous attendent. »



Originaire d'Annecy, il a effectué ses études au Lycée agricole de Chavanod. Suite à sa formation Jardins Espaces verts, il a intégré la ville d'Annecy et s'est principalement occupé des équipements sportifs pendant plus de 25 ans. « Il y a deux ans, j'ai souhaité rejoindre Chavanod pour sortir de ma zone de confort et relever un

Christian Bozon, Directeur des services techniques

Entré à la mairie de Chavanod en août 2021 comme Responsable du Centre technique municipal, Christian Bozon a été promu Directeur des Services Techniques cet été.

nouveau défi. La commune offre des perspectives du fait de sa proximité avec Annecy, de sa restructuration et de son développement très intéressant », explique le nouveau directeur de 54 ans. « Ce nouveau poste est dans la prolongation de toute l'expérience acquise au cours de ma carrière. La fonction de Directeur est toutefois plus générale car elle touche tous les pôles : bâtiments, voirie, espaces verts. Pour mener à bien ces missions, je bénéficie d'une précieuse collaboration avec Clémentine Grobet,

assistante administrative, et je supervise les 4 agents de l'équipe du Centre technique municipal. »

Christian Bozon apprécie l'aspect pédagogique de son travail. « Nous avons noué un partenariat avec l'Iseta et deux conventions nous lient à la branche paysagère : l'une pour les travaux d'entretien sur la totalité de la commune et l'autre pour les travaux de créations, concernant principalement le verdissement du chef-lieu », précise-t-il.

POINT DES TRAVAUX

Travaux arrêt bus

Courant octobre, des abribus dont les modèles ont été validés par le Grand Annecy, ont été posés par la société Mach7 pour protéger les usagers des intempéries. Nous les trouvons :

- Sur le terminus de la route des gorges du fier
- Face à l'entrée de l'ISETA
- Face à la pharmacie.



Viabilisation hivernale

La commune de Chavanod organise la viabilisation hivernale des 35 km de voirie communale. Les engins des services techniques, aidés par la société A Tous Paysages, assurent le déneigement et le salage de la commune à travers plusieurs circuits qui prennent en compte le déneigement des établissements publics, des axes principaux (zone Altaïs, les secteurs de Maclamod et de Corbier).

Le département de la Haute-Savoie a pour sa part la charge de la route des Creuses et celle des Gorges du Fier.

De début décembre à fin février, les équipes mettent tout en œuvre pour sécuriser nos routes. Soyez patients et indulgents, nos 35 km de voirie ne peuvent être déneigés simultanément.



Voie verte

Les travaux de la tranche 2 de la voie verte se sont accéléré avec la pose le 15 novembre de la passerelle sur le ruisseau du Miracle.

Cette pose, réalisée à l'aide d'une grue de levage, a nécessité un travail de préparation important pour les ouvrages (culée de béton) de supports de cette passerelle.

L'ouverture complète de la Voie Verte qui poursuivra sa route jusqu'au rond-point du Stade, sera mise en service à la fin du 1^{er} semestre 2024.

Route de la fruitière

L'aménagement de la route de la fruitière s'est terminé fin octobre par la pose des enrobés sur le trottoir côté aval, la liaison sécurisée entre les commerces et le secteur mairie et services est désormais accessible à l'ensemble des usagers.



La salle polyvalente rénovée



Afin d'améliorer le confort des usagers, des travaux de réfection des sols et des murs intérieurs ont été réalisés cet été dans la salle polyvalente.

L'acoustique a été améliorée et l'espace a été équipé d'un écran vidéo projecteur et d'enceintes. Ces derniers travaux complètent ceux réalisés précédemment sur le bâtiment au niveau des menuiseries, de l'isolation extérieure, du toit, des plafonds et de la réorganisation de l'espace. La rénovation de la salle polyvalente est donc à présent terminée.



Règlement Local de Publicité Intercommunal

Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Le RLPi est un document de planification pour l'affichage publicitaire (publicités, enseignes et pré-enseignes) à l'échelle d'une intercommunalité.

Il relève du code de l'environnement. Ce sera donc un outil opérationnel de référence pour le Grand Annecy, les communes, les particuliers et les professionnels de l'affichage.

Ce document fixe, secteur géographique par secteur géographique, les obligations en matière d'affichage extérieur. Sa réalisation permet d'élargir la réflexion et d'harmoniser le traitement des dispositifs d'affichage sur l'ensemble du territoire.

Le RLPi poursuit deux objectifs simultanés : veiller à la protection des paysages urbains et naturels ainsi que de l'environnement, tout en assurant une bonne visibilité pour les activités économiques et commerciales.

L'arrêt du projet de RLPi est prévu en décembre 2023. S'en suivront la consultation des PPA (Personnes publiques associées) et l'enquête publique. L'approbation du RLPi aura lieu courant 2024.

Le PLUi-HMB du Grand Annecy prend forme



Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du Grand Annecy a été débattu en Conseil communautaire le 29 juin 2023. Avec ce document stratégique, le territoire s'engage dans un projet ambitieux, au service de la transition écologique. En septembre, plusieurs centaines de participants sont venus s'informer et échanger sur le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui en découlera.

Les multiples facettes du PADD à la loupe

Conçues pour que chacun puisse s'approprier les objectifs du PADD, découvrir les orientations qu'il recouvre et les actions concrètes qui en découlent, les 5 soirées-débats organisées par le Grand Annecy ont été riches en débat. Selon une formule originale et participative, chaque réunion abordait une thématique particulière en présence d'élus, d'experts et d'acteurs du territoire, pour croiser les regards et bénéficier de différents retours d'expériences. Au programme : la construction de logements accessibles à tous, les mobilités et le principe de « la ville du ¼ d'heure », le développement

économique durable, le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols pour préserver les espaces naturels, forestiers et agricoles ou encore la diversification de l'agriculture.

Et maintenant, cap sur le règlement !

Aujourd'hui, une nouvelle étape du PLUi-HMB s'engage, l'élaboration des différents documents qui concrétisent les orientations du PADD. Il s'agit notamment du « zonage », qui fixera les règles d'utilisation du sol en matière de construction et d'aménagement. Mais également des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), véritables guides pour favoriser la qualité architecturale, urbaine et pay-

sagère des projets et des POA (Programmes d'Orientations et d'Actions) qui détaillent les mesures nécessaires à la mise en oeuvre des politiques d'habitat et de mobilités.

Découvrez les prochaines étapes de l'élaboration du PLUi en vidéo :

<https://youtu.be/fOAvyXBL6g>

De nouvelles réunions d'informations sur l'élaboration du PLUi-HMB auront lieu dans les prochains mois pour informer les acteurs et habitants du territoire de l'avancée de ce projet structurant.

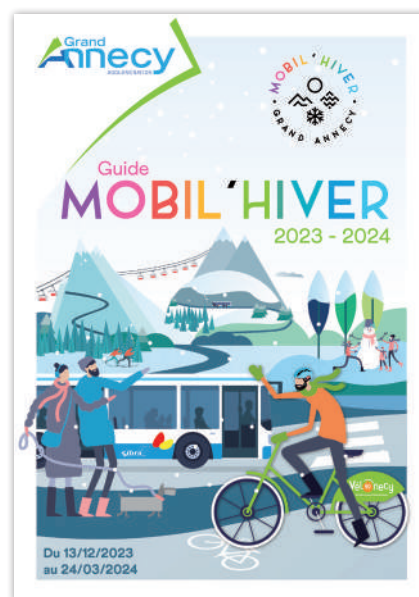
Plus d'info sur : grandannecy-plui.fr

Guide Mobil' Hiver 2023-2024

Chaque saison d'hiver, des moyens supplémentaires sont mises en place par l'Agglomération du Grand Annecy pour vous proposer une alternative à la voiture pour vos déplacements vers les sommets... et autres points d'intérêt du territoire !

Cet hiver, l'offre d'accès en transports en commun aux massifs montagneux environnants du Semnoz, des Glières et des Aravis, propose quelques modifications et adaptations pour toujours plus d'efficacité. Vous trouverez l'ensemble des informations sur le site www.mobilites.grandannecy.fr avec un calcul d'itinéraire pour vous aider dans le choix de vos déplacements.

Comme l'hiver dernier, l'offre **Velonecy 60 minutes** reste en place tout l'hiver sur 53 stations. De plus en plus de Grands Annéciens utilisent ce service Velonecy 60 minutes toute l'année plusieurs fois par semaine. L'agglomération travaille à fiabiliser encore plus la qualité délivrée (charge des batteries, efficacité des cadenas et de la géolocalisation...).



Téléchargez ce guide en scannant ce QRCode :



Octobre rose : un épouvantail pour boxer la maladie

Marie-Françoise Romand prend sa mission à cœur : depuis 3 ans, sollicitée par Coryne Beauquis, elle décore le rond-point du Chavan aux couleurs d'octobre rose.

« L'an dernier, nous avons installé des drapeaux. Ils avaient été confectionnés avec mes cousinettes de l'atelier couture de Familles rurales et lors d'un atelier réalisé à l'Ehpad », se souvient-elle. « Cette année, j'ai fait équipe avec Eliane Grandchamp et mon mari, Jean-Pierre. Nous nous sommes lancés dans la confection d'un épouvantail de 3,5 m de haut. Nous avons travaillé dans ma cour et ça a été assez compliqué ! »

Il a fallu des draps roses, des accessoires, des liteaux, des tubes, de la mousse... et les serflex de Jean-Pierre qui ont bien facilité la tâche. Un gros travail de couture a été nécessaire « car je voulais faire



de jolis plis à la jupe et au chemisier ». Pour la confection des mains, la solution a été vite trouvée : « On a pensé aux gants de boxe car c'était le plus facile à faire... Et finalement, ça correspondait bien au message qu'on voulait faire passer "Boxer la maladie" ! ». Les agents communaux ont pris le relais pour installer l'ouvrage sur le rond-point et

durant un mois, la dame en rose a permis de montrer aux passants l'attachement de la commune à Octobre rose.

Marie-Françoise avoue s'être régalée sur ce projet. « C'est que du bonheur pour moi de faire quelque chose pour les autres... mais j'espère quand même que d'autres prendront la relève l'an prochain ! »

Les problèmes de voisinage provoqués par un animal

En France, le droit de posséder un animal dans un local d'habitation est reconnu par l'article 10 de la loi du 9 juillet 1970 (n°70-598). Il stipule que l'on ne peut interdire la présence d'un animal familier dans un local d'habitation. Ainsi, un propriétaire ne peut interdire à un locataire d'avoir un chien ou un chat.

Cette présence est toutefois subordonnée au fait que l'animal ne cause aucun dégât à l'immeuble, ni aucun trouble de jouissance aux occupants de celui-ci. Les troubles de jouissance peuvent être liés à des bruits, des mauvaises odeurs, des problèmes de propreté (petits besoins dans les parties communes...), à la sécurité, etc.

Il est entendu par exemple qu'un chien qui aboie tout le temps ou une odeur de bac à litière se répandant généreusement dans l'escalier provoquent un trouble de jouissance.

Si par exemple le chien aboie et dérange les voisins, que cela soit le jour ou la nuit, il y a trouble de jouissance aux occupants. On entend par là un bruit qui dépasse de 5 décibels

Si par ailleurs le chien aboie durant la nuit, entre 21h30 et 7h00, il y a tapage nocturne, tel que défini par l'article R. 623-2 du Code pénal. Cette infraction est punie par la loi d'une amende pouvant aller de 68€ à 180€.

En clair, si la loi protège l'animal, elle met également le maître face à ses responsabilités quant à l'éducation de son compagnon.

RÉTRO 2023, en un clin d'œil



↑ Ven. 25 & sam. 26 août

Chavanod s'est animé lors du Chavire Festival 2023 malgré une météo capricieuse. Merci aux bénévoles, artistes, et Jeff Proscène pour la technique. Rendez-vous en 2024 !



↑ Jobs d'été

Cet été, cinq jeunes de la commune ont participé activement à l'entretien de nos espaces verts et bâtiments. Une belle première expérience professionnelle pour Mattéo, Mathieu, Florian, Aurélien et Clément.



↑ Chaleur et festivités à la Vogue Brocante !

Dimanche 10 septembre, une chaleur intense a marqué l'événement. Malgré cela, les animations du comité des fêtes ont rythmé la journée. La canicule semble avoir impacté le rassemblement des classards des années en « 3 », moins nombreux cette année. Par ailleurs, le Forum des associations s'est une nouvelle fois déroulé dans la salle polyvalente rénovée, mettant en lumière l'effervescence associative de Chavanod.



↑ Présentation de la saison culturelle 2023/2024

Le 16 septembre, les 4 associations culturelles de Chavanod ont levé le voile sur une saison riche et éclectique mêlant concerts, théâtre, danse et plus encore. Après ces annonces, l'auditorium a résonné au son du swing, du blues et du rock'n roll avec l'énergique groupe TOURNE'SOL. Le public, conquis, s'est empressé de réserver. N'attendez plus pour choisir vos spectacles !



← Opération "Village propre"

À l'occasion du « World Clean Up Day » du 16 septembre, les participants de Chavanod ont fait preuve d'un beau geste de civisme, contribuant activement à la propreté de notre commune.



↑ **Samedi 23 septembre**
Saison lancée en beauté avec Charlotte Boisselier ! Spectacle à la fois drôle et pertinent, Charlotte Boisselier a affiché complet, abordant avec finesse et esprit le thème de la différence. Les répliques percutantes ont marqué le public. Charlotte Boisselier : une étoile montante à suivre de près !



↑ **Réunion publique**
Le 26 septembre, la réunion publique avec le Maire et le Conseil Municipal a permis de bons échanges sur les actions municipales en cours et à venir, renforçant la communication entre les citoyens et les élus de Chavanod.



↑ **SAMEDI 7 OCTOBRE**
La place de la Mairie a vibré grâce au « Petit Marché de l'Adep ». Une matinée réussie grâce à l'engagement des bénévoles, la participation des visiteurs, et l'enthousiasme des enfants de l'école publique de Chavanod.

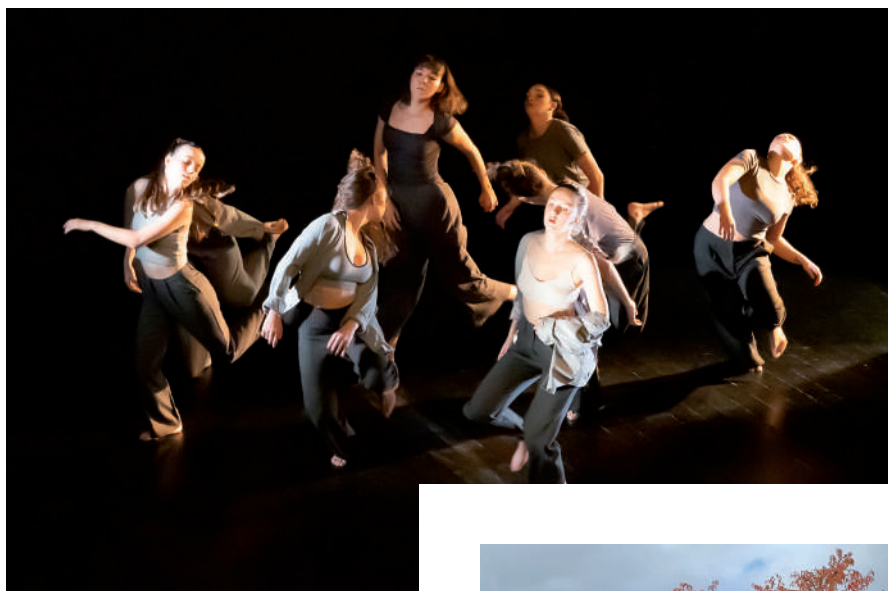


↑ **Soirée avec Frédéric Bobin à L'Esty**
Pour l'ouverture de sa saison, l'association Courants d'Art a reçu Frédéric Bobin qui a enchanté l'Esty le 7 octobre avec sa chanson française unique. Un spectacle proposé dans le cadre du festival « Attention les feuilles ».

Fête d'automne au CO Chavanod →

Samedi 14 octobre, ambiance festive sur le stade : jus de pomme, boudins, tommes blanches et tracteurs anciens. Bravo à la jeunesse du club pour cette réussite !





← **Samedi 14 octobre**

Créée en 2018 par Delphine Torzuoli, INCIPIT a brillamment dévoilé sa création « Mea-culpa » sur le thème du pardon. Cette danse contemporaine, à la fois dynamique et poétique, a séduit le public de l'Esty qui a chaleureusement applaudi les performances des danseurs.



↑ **Barock Orchester Lahr**

Mardi 31 octobre, L'Esty a accueilli le Barock Orchester Lahr pour la représentation finale d'Opera BaRock, une création audacieuse d'Annabelle Cavalli alliant baroque et rock.



↑ **Commémoration du 11 novembre à Chavanod**

Merci à tous les présents - élus, anciens combattants, pompiers, gendarmerie, le 27^e BCA, et les enfants des écoles, ainsi qu'aux familles qui ont partagé ce moment de souvenir.



↑ **Soirée ACDC**

Le samedi 4 novembre, la soirée dansante de l'association « Artisans, commerçants de Chavanod » (ACDC) a connu un franc succès dans la salle polyvalente récemment réaménagée, apportant joie et dynamisme à la commune.



↑ **Journée des Séniors**

Mardi 7 novembre, première Journée des Séniors à Chavanod, un succès enrichissant avec de nombreux services et organisations présents pour informer et conseiller les aînés.

Des actions en faveur de nos aînés

Diverses actions à destination des aînés de notre commune sont mises en place tout au long de l'année par la municipalité et le CCAS. Ce dernier trimestre a permis de leur offrir de beaux moments de convivialité.

Un beau succès pour le repas

Le 28 octobre, près de 170 convives âgés de 72 ans et plus sont venus partager le repas des anciens rebaptisé Repas des Aînés à la salle polyvalente nouvellement repeinte. Après avoir apprécié la décoration et la mise en place effectuées par quelques membres du CCAS et du conseil municipal, les invités ont dégusté un apéritif en écoutant le discours du Maire. Le repas concocté par Au Petit Traiteur, et le dessert du Délice Savoyard, on été appréciés. Un petit jeu consistant à trouver le poids d'un jambon cru porté par le maire a même permis à Régis Chatelain de remporter ce jambon !

Ce repas est un moment important pour la Municipalité et le CCAS. Très attendu chaque année par nos aînés, il permet à ces derniers de se retrouver en dehors de leur quartier et de créer du lien nécessaire à l'entretien de la vie sociale de chacun.

Un forum très instructif

Le 7 novembre, des intervenants pluriprofessionnels ont donné rendez-vous aux aînés et à leur famille à l'auditorium. L'objectif de cette rencontre étaient d'apporter des ré-



ponses à toutes les questions concernant l'environnement et les besoins des personnes âgées. Les demandes se faisant souvent dans l'urgence et le stress, le but de ce forum était d'informer et d'anticiper un accompagnement, une inscription en résidence, une aide à domicile... et de constituer un réseau qui sera en place en temps utile. Cette formule sera reconduite l'an prochain et complétée par plusieurs conférences.

Une attention pour Noël

Fin décembre, c'est un autre moment gourmand et chaleureux qui attend les Chavanodins de 80 ans et

plus. Les colis de Noël seront distribués par des bénévoles qui prennent plaisir à aller à la rencontre des anciens à leur domicile et à partager un moment agréable qui permet à certains de sortir de leur isolement. Un colis adapté sera également aux personnes de Chavanod résidant à l'Ehpad.

POUR RAPPEL

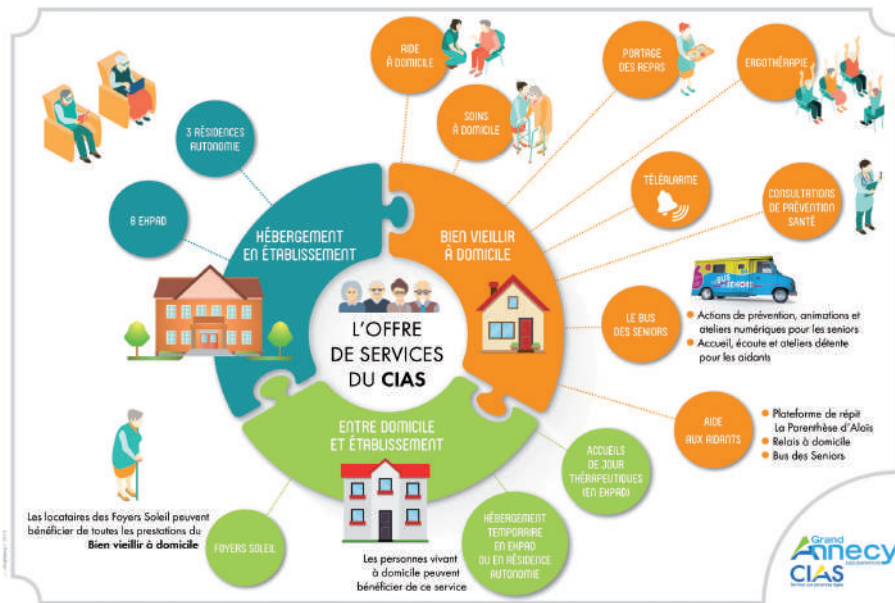
La Municipalité et le CCAS proposent également une participation financière pour les personnes pratiquant la gym senior et des tickets de bus gratuits sont disponibles en mairie pour les 67 ans et plus.

Semaine Bleue

A l'occasion de la Semaine Bleue, le Club de l'Amitié s'est retrouvé le jeudi 5 octobre pour un rendez-vous « tous en bleu » !



Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Anney



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Grand Anney est un établissement public, qui assure la gestion de 8 Ehpads, 3 résidences autonomie, 2 unités d'habitat inclusif, 2 accueils de jour, ainsi que de nombreux services de prévention et d'intervention à domicile.

Des missions et des services autour des seniors

A travers une quinzaine de prestations d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile, les agents et administrateurs du CIAS proposent un large panel de solutions en faveur de nos aînés.

Bien chez soi, des services pour le maintien à domicile

Avec une prise en charge de plus en plus individualisée, le CIAS garantit le maintien des personnes âgées à leur domicile le plus longtemps possible grâce à :

- un service d'interventions à domicile pour le portage des repas, l'aide à domicile, les soins à domicile, la téléalarme et l'ergothérapie,
- des consultations de prévention santé et d'aide aux aidants,
- des accueils de jour thérapeutiques et des relais à domicile pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives,

- des dispositifs d'aide comme « Le Bus des seniors » ou « Avec l'âge, j'aménage mon logement ».

Un accueil en établissement

Le CIAS gère :

- 8 Ehpads, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes qui ne peuvent plus assurer elles-mêmes les actes essentiels de la vie courante et sociale,
- 3 résidences autonomie, qui s'adressent à des personnes âgées autonomes.

Des solutions intermédiaires : hébergement temporaire et habitat inclusif

Le Grand Anney s'efforce de proposer des solutions intermédiaires, entre le domicile et l'établissement, pour les personnes âgées autonomes.

- 26 hébergements temporaires,
- 2 unités d'habitat inclusif.



Chavanod

Les rendez-vous du Café Papoté

Le Café Papoté a ouvert ses portes début septembre.

Une matinée par mois, élus, membres du CCAS et représentants des associations vous attendent dans le hall de L'Esty pour partager un moment convivial autour d'un café/viennoiserie.

« Ces premières rencontres ont été très sympathiques et les échanges très intéressants », se réjouit Coryne Beauquis, maire adjointe à la Vie sociale et associative. « Chacun aborde les sujets qu'il souhaite, beaucoup évoquent des souvenirs. Le Café Papoté est ouvert à tout le monde ; c'est l'endroit idéal pour créer ou approfondir des liens avec d'autres Chavanodins. »

Les prochains rendez-vous :

samedis 2 décembre,
6 janvier, 10 février et
9 mars de 8h30 à 12h.

CIAS - 46 avenue des Îles BP 90270
8h30-12h / 13h30-17h30
Tél. 04 50 63 48 00 - cias@grandannecy.fr

Galileo, un atout pour la création d'entreprise



Le pôle entrepreneurial du Grand Annecy regroupe 5 pépinières d'entreprises thématiques sur les filières d'excellence soutenues par le territoire et un hôtel d'entreprises. Depuis 20 ans, la commune de Chavanod accueille la plus grande pépinière du territoire, Galileo, au Parc Altaïs.

Fondée en 2002 par la C2A (Communauté de l'Agglomération d'Annecy) pour soutenir les créateurs dans le démarrage de leur activité, la pépinière Galileo a fêté ses 20 ans l'an dernier en rassemblant entreprises, élus et partenaires institutionnels ou associatifs. « À sa création, Galileo était le bâtiment emblématique de la zone d'activités Altaïs. Il comprenait des espaces communs, quelques bureaux et deux grands ateliers. Ses locaux permettaient d'accueillir de nouvelles entreprises et ses salles de réunions étaient ouvertes aux entreprises de la zone », explique Caroline Jomier, Responsable du Pôle Entrepreneuriat & Pépinières d'entreprises au sein de la Direction Du Développement Économique du Grand Annecy. « La création d'entreprises évolue dans le temps et en 2008, la demande en petits bureaux tertiaires a justifié la construction d'un deuxième bâtiment. Galiléo s'étend

aujourd'hui sur 1 800 m² et accueille une vingtaine d'entreprises. Le site est en perpétuel mouvement pour s'adapter à la vie des entreprises : certaines arrivent, d'autres partent, d'autres prennent un 2^{ème} ou un 3^{ème} bureau... »

L'arrivée de nouvelles pépinières sur le territoire du Grand Annecy a renforcé la spécialisation du site chavanodin dans le domaine des innovationstechnologiques et industrielles. Il se positionne également comme maison de l'entrepreneuriat et accueille de nombreux partenaires.

« Un projet de rénovation est en cours », poursuit Caroline Jomier. « Le bâtiment doit être repensé par rapport aux nouveaux usages et aux nouvelles habitudes de travail. Pour l'instant, on a des bureaux et de grands couloirs ; on croise de plus en plus de personnes, le téléphone en main, cherchant un petit endroit tranquille... »

Pépinière et hôtel d'entreprises, késako ?

La mission des pépinières d'entreprises est d'accompagner, de mettre en réseau et d'héberger les porteurs de projet et nouvelles entreprises (moins de 3 ans) dans des bâtiments dédiés afin que celles-ci débutent dans les meilleures conditions et se concentrent sur leur démarrage d'activité. Ces jeunes entreprises contribuent au renouvellement et au dynamisme du tissu économique local.

L'antécréation permet d'accueillir sur le site les projets en cours de formalisation pendant 6 mois avant la création de l'entreprise.

L'offre de service est variée et complète : bureaux, ateliers ou postes de travail en espace partagé, espaces meublés, services mutualisés, tarifs adaptés, bail souple. L'accompagnement proposé (individuel ou collectif), le réseau de partenaires mobilisés et le partage d'expérience avec d'autres créateurs d'entreprises sont les clés du succès des entrepreneurs qui choisissent de démarrer en pépinière d'entreprises.

L'hôtel d'entreprises s'adresse aux entreprises de plus de trois ans souhaitant tester le territoire. Des bureaux et ateliers les accueillent temporairement (bail de 1 an renouvelable une fois) pour leur permettre de s'implanter et de trouver des locaux définitifs à la mesure de leur développement (loyer au prix du marché, pas d'accompagnement).

Quelques aménagements sont prévus comme des coins pour se poser (phone box, canapés...), un vrai espace de coworking, un atelier partagé (espace avec grands établis...) et un coin shooting photo. La thématique déco sera plus orientée industrie innovation.»

L'accompagnement reçu au sein des pépinières permet à 90% des entreprises d'être encore en activité après 5 ans. L'entreprise In&Motion fait partie des belles réussites de Galileo. Créée en 2014, elle est aujourd'hui installée sur le Parc Altaïs et emploie près de 70 personnes.



Le comité d'agrément

Le comité se réunit chaque premier mardi du mois pour statuer sur les candidatures reçues. Il est constitué de l' élu du Grand Anancy référent pour le pôle entrepreneuriat, François Lavigne-Delville et des principaux partenaires. Le candidat présente son projet et échange avec les membres du comité. Le projet doit être suffisamment avancé pour entrer dans la pépinière et profiter de tout l'écosystème. Après un avis favorable du comité, l'entrée dans les locaux se fait au début du mois suivant (signature d'une convention d'occupation temporaire et état des lieux).



Mylène MORESI, Annelise PEDROLETTI, Caroline JOMIER

PARTENAIRES

- **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI 74)**
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**
- **Outdoor Sport Valley (OSV)** : industries du sport et de l'outdoor et Incubateur by OSV
- **Citia** : industries créatives et images numériques
- **Thesame** : entreprises 4.0
- **French Tech Alps** : accompagnement innovation
- **Digital League** : entreprises digitales en AURA
- **Initiative Grand Anancy (IGA)** : labellisation, financement et accompagnement
- **Innovalles /Incubateur ID Cube** : projets à impact social et environnemental
- **Université Savoie Mont-Blanc (USMB)** : Etudiants Entrepreneurs
- **Réseau Entreprendre Haute-Savoie** : financement et accompagnement de projets à potentiel et créateurs d'emploi
- **France Active Savoie Mont Blanc** : économie sociale et solidaire (ESS), entreprises engagées
- **Adie** : insertion par l'emploi
- **Barreau d'Anancy** : permanences d'avocats
- **Ordre des Expert-Comptables** : permanences d'experts
- **ADTP** : permanences et sous-traitance industrielle
- **AURA PEP'S** : réseau régional des incubateurs et pépinières d'entreprises

5 PÉPINIÈRES ET UN HÔTEL D'ENTREPRISES

- **Galileo** à Chavanod : innovations technologiques et industrielles - 1 800 m², 35 bureaux, 5 plateaux techniques, 1 espace coworking, 5 salles de réunion
- **Les Papeteries** à Cran-Gevrier : industries créatives et image numérique - 600 m², 20 bureaux, 1 espace coworking, 1 salles de réunion, 1 salle de projection, 1 salle de créativité
- **Anancy Base Camp** aux Glaisins : sport et outdoor - 1 200 m², 20 bureaux, 1 espace coworking, 3 salles de réunion, 1 atelier de prototypage et shooting photo
- **Alb'Espaces** à Alby-sur-Chéran : artisanat - 20 bureaux, 10 ateliers, 1 atelier partagé, 1 espace coworking, 2 salles de réunion
- **Quai 225** à St Jorioz : entreprises à impact positif sur l'environnement
- **Espace Avenir** à St Félix : hôtel d'entreprises, bureaux, ateliers et services mutualisés.

Deux questions à Ségolène Guichard

Maire-Adjointe d'Épagny Metz-Tessy, vice-présidente de la Communauté D'agglomération du Grand Annecy, vice-présidente en charge de l'économie, de la relocalisation, de l'industrie & des relations humaines et Conseillère Régionale.

Alors que territoire se porte bien d'un point de vue économique, pourquoi le Grand Annecy souhaite poursuivre l'accompagnement des entreprises en développement ?

Pour répondre à cette question, il faut considérer de manière globale les cycles de la vie économique. Notre rôle de collectivité pour permettre la fluidité de ces cycles est de :

- **Favoriser la pérennité :** Même lorsque l'économie locale est en croissance, il est essentiel de soutenir les entreprises existantes pour garantir leur pérennité. Cela peut aider à maintenir et à renforcer l'emploi ainsi que la stabilité économique sur le long terme.
- **Stimuler l'innovation :** L'accompagnement des entreprises en développement permet d'encourager l'innovation. En investissant dans la recherche et le développement, ces entreprises peuvent rester compétitives, contribuant ainsi à la dynamique économique du territoire.
- **Créer des emplois de qualité :** En soutenant les entreprises locales, le Grand Annecy peut contribuer à la création d'emplois de qualité, ce qui est essentiel pour le bien-être de la population locale.
- **Diversification économique :** Notre territoire a la chance de bénéficier d'une économie diversifiée qui lui a toujours permis une certaine stabilité même dans les différentes crises que nous avons traversé. Poursuivre l'accompagnement des entreprises en développement permet de soutenir la diversification économique. Cela réduit la dépendance envers un seul secteur et contribue à la résilience de l'économie locale

face aux crises.

- **Investissement dans l'avenir :** l'accompagnement des entreprises en développement est un investissement dans l'avenir de notre territoire. En aidant ces entreprises à prospérer, le Grand Annecy contribue à créer un environnement propice à la croissance économique durable.

En résumé, même lorsqu'un territoire se porte bien d'un point de vue économique, il est important de continuer à soutenir les entreprises en développement pour garantir la stabilité, l'innovation, la création d'emplois et la diversification économique, tout en préparant l'avenir économique.

Comment l'agglomération du Grand Annecy peut encore proposer des surfaces foncières ou immobilières au monde économique ?

La question de la rareté foncière et immobilière est un véritable enjeu pour les entreprises. L'agglomération du Grand Annecy s'est saisi de cet enjeu de plusieurs manières :

- **Diriger les activités compatibles avec l'habitat vers les secteurs de centre-ville ou centre bourg pour permettre la reconquête des zones d'activités existantes** dans le but d'y favoriser l'implantation ou le développement des entreprises dont l'activité est le moins compatible avec l'habitat.
- **Rester maître du foncier économique public en utilisant l'outil du bail à Construction**, ce qui permet de mettre un terrain à la disposition d'une entreprise pour y construire des bâtiments dont elle sera propriétaire pendant une

longue durée. Par cette technique, la collectivité s'assure que le terrain mis à disposition ne change de destination au fil des années. L'entreprise de son côté peut investir dans ses moyens de production sans la contrainte d'acheter un foncier très coûteux sur notre territoire. C'est un dispositif gagnant / gagnant.

- L'agglomération du Grand Annecy peut utiliser le droit de préemption pour contrôler les transactions immobilières dans des zones stratégiques ou sensibles. Cependant, il s'agit d'exercer ce droit avec mesure, en laissant suffisamment de flexibilité aux entreprises pour acquérir ou vendre des biens immobiliers. Sous réserve du respect de la destination économique du terrain ou de l'immeuble concerné.

En combinant la politique de reconquête des zones d'activités, l'outil du bail à construction et l'exercice mesuré du droit de préemption, le Grand Annecy peut promouvoir le développement économique en offrant des opportunités aux entreprises locales pour acquérir des surfaces foncières ou immobilières. Cela permet de favoriser la croissance économique du territoire tout en maintenant un certain contrôle sur le développement urbain et en préservant les intérêts publics et environnementaux de l'agglomération.

Une nouvelle année scolaire a débuté

Le 2 septembre, les groupes scolaires de la commune ont repris vie. À l'école publique, 239 élèves de maternelle et élémentaire ont rejoint leur nouvelle classe, dans un savant mélange d'excitation et d'appréhension. Chacun a aujourd'hui trouvé ses marques, sous l'attention bienveillante de leurs enseignants et des agents communaux.

« Cette rentrée s'est bien passée », se réjouit Mathilde Thion, maire adjointe Jeunesse et vie scolaire. « Elle a été marquée par l'arrivée de Pascal Marault qui succède à Didier Martinoty à la direction de l'école publique. L'équipe enseignante a également accueilli Mme Valenti qui complète le poste du nouveau directeur pour la classe de CE1 et Kévin Josserand qui a pris en charge les GS/CP. »

Une fermeture de classe ayant été décidée fin juin et beaucoup d'inscriptions ayant été enregistrées à la rentrée, certaines classes se retrouvent un peu chargées. Les élus restent vigilants, d'autant que d'autres arrivées sont prévues.

Une réouverture de classe est donc espérée pour septembre 2024.

« Les enfants de Grande section jusqu'au CE1 continuent de profiter du cycle piscine », précise Mathilde Thion. « Un échange de service a également été mis en place avec l'Iseta - ECA : les lycéens pourront utiliser le terrain de foot communal et les écoliers auront accès au mur d'escalade du lycée privé. » Le collège Beauregard proposant une classe bilingue Italien, il semble important d'initier les élèves à cette langue. Depuis novembre, la mairie prend donc en charge l'intervention hebdomadaire de Fabio Pinna auprès des CM1/CM2 de l'école

publique et des 4 classes de l'école privée.

Afin d'améliorer le confort des usagers face au réchauffement climatique, la revégétalisation de la cour d'école aura lieu durant les vacances de l'été 2024. La rénovation énergétique du bâtiment maternelle devrait également débuter l'an prochain.

ÉCOLE PUBLIQUE

L'ouverture des inscriptions à l'école publique, en mairie, à partir du 4 mars 2024, après les vacances scolaires de février.

NOUVEAUTÉ : des activités périscolaires midi et soir

Dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEDT), la commune a souhaité développer l'offre faite aux familles en partenariat avec l'Association Familles Rurales. Ainsi, des activités périscolaires ont été mises en place lors de la pause méridienne et le soir de 16h30 à 18h30. Les élèves volontaires peuvent donc profiter d'ateliers sport ou travaux manuels, encadrés par des animateurs diplômés, à la salle polyvalente. Ces nouvelles activités réunissent en moyenne 38 enfants le midi et une dizaine le soir.



Renseignements sur : afrchavanod.fr/centre-loisirs

L'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires a été reconduit et rencontre beaucoup de succès. Surveillez les dates d'inscription : les habitants de Chavanod sont prioritaires mais des familles se retrouvent souvent sur liste d'attente alors ne tardez pas. Pour les vacances d'hiver : inscription à partir du lundi 1^{er} janvier 2024.

commune de
Chavanod

CHAVA'NOËL

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2023

**UNE ANIMATION ORGANISÉE AVEC
LES ASSOCIATIONS DE CHAVANOD**

<p>PLACE DE LA MAIRIE - À PARTIR DE 14H</p> <p>VENUE DU PÈRE NOËL. PHOTOS COM LECTURE . ATELIERS COLORIAGE, MAQUILLAGE... BUVETTE ET PETITE RESTAURATION</p>	<p>14H30 ET 16H30</p> <p>SPECTACLE DE NOËL AUDITORIUM L'ESTY</p>
---	--

3^{ème} édition de la Chavanoël le 16 décembre

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Mairie et les associations se mobilisent pour offrir un moment magique aux enfants. Tout sera mis en place pour leur mettre des étoiles plein les yeux : un spectacle à L'Esty, un stand maquillage, des coloriages, un sapin magnifiquement décoré... Le Père Noël tient à honorer ce rendez-annuel avec les enfants de Chavanod mais nous avons entendu dire qu'il n'allait pas pouvoir utiliser sa calèche cette année... Alors, comment va-t-il venir jusqu'à nous ? Le mystère reste entier pour le moment mais surveillez bien les infos sur le site internet de la commune pour ne pas manquer son arrivée...

Si la fête est avant tout destinée aux enfants, les grands n'ont pas été oubliés ! Boissons, crêpes, marrons chauds, huîtres, escargots à déguster sur place ou à emporter (nouveau !) les attendront à l'extérieur.

Comme chaque année, la journée se terminera en fanfare avec les musiciens d'Albens.

L'aventure du bénévole

La vie de CHAVANOD, comme beaucoup d'autres communes, est organisée avec un tissu associatif important qui anime la vie sociale de la commune. Et aujourd'hui, dans un monde où l'individualisme prend une place de plus en plus importante, les associations, ici comme ailleurs, éprouvent des difficultés pour recruter des bénévoles qui les feront vivre et par-delà, animeront notre territoire.

Que serait la vie de notre commune sans l'investissement de quelques-uns depuis de si nombreuses années ? Que serait la vie dans nos écoles, le sport, la culture ou l'animation dans notre commune sans nos associations ? Sans les associations, une partie des services pourraient être municipalisés avec pour contrepartie, une hausse de la fiscalité locale et/ou une baisse des capacités d'investissement de la commune ; et d'autre part, d'autres services pourraient disparaître purement et simplement faute de moyens financiers et humains.

Il est toujours facile de se retrancher derrière des impératifs professionnels, familiaux ou personnels mais qu'est-ce qu'un(e) bénévole ? Un(e) bénévole est une personne qui donne de son temps pour les autres. Ce don peut se faire de manière régulière (tout au long d'une année) ou ponctuelle (à l'occasion d'une manifestation par exemple), intense ou légère mais toujours de manière désintéressée. Enfin, le bénévolat est également l'opportunité de rejoindre une aventure humaine collective faite de partage et de rencontres favorable à l'épanouissement personnel. Alors n'hésitez plus, et rejoignez l'association de votre choix afin de lui prêter main forte.

Les pompiers de Chavanod prêts pour **la tournée des calendriers**



Ce sont donc 1 000 exemplaires qui ont été imprimés afin d'être présentés en cette fin d'année, que ce soit en porte-à-porte ou chaque samedi Matin devant le magasin Vival de Chavanod.

Certains ont déjà peut-être ouvert leur porte aux soldats du feu, d'autres devraient les voir prochainement débarquer dans leur quartier. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir, les sapeurs-pompiers du centre de secours de Chavanod ont simplement commencé le porte-à-porte pour la traditionnelle tournée des calendriers.

Ce calendrier, édité et distribué par l'amicale des sapeurs-pompiers de Chavanod, présidée par Eric MOINGS, permet à l'Amicale d'assurer des actions sociales, avec un don reversé à l'œuvre des pupilles, organiser la Sainte-Barbe (fête patronale des pompiers qui aura lieu cette année le 3 décembre) et contribuer à la vie en caserne. Il est donc important de souligner l'engagement de ceux qui consacrent leur vie à sauver celle des autres.

Ainsi que le rappelle Romain CLERC, trésorier de l'Amicale, « les pompiers qui feront le porte-à-porte, seuls ou en duo, seront en uniforme lors de la tournée et vous remettront également un bordereau permettant une déduction fiscale proportionnelle au don réalisé ».

La tournée est aussi un moyen de discuter plus longuement de la mission des pompiers de Chavanod. Réservez-leur un bel accueil !

Club Informatique Amateur de Chavanod **CIAC**

Vous vous sentez dépassé(e) par l'outil informatique ? Vous avez des difficultés à faire vos démarches sur internet, à gérer vos messages ? Rejoignez nous et apprenez en douceur...

Nous proposons :

- des animations : pour les débutants
- des animations pour les confirmés
- des animations plus spécialisées (Photoshop, vidéo, bureautique, technique)
- une animation sur l'utilisation de la tablette (sous Android)
- faire un diaporama



Inscriptions :

- à tout moment sur notre site
- par courriel : ciac74@free.fr
- par message téléphonique : 06 45 84 60 00.

Ne restez pas isolé(e).

Pour plus d'infos consultez notre site : www.ciac74.eu

Avec Courants d'Arts, Concert du Nouvel An à l'Auditorium !

Photo © Roger Durmax



Pour la troisième édition du concert du nouvel an, on entre désormais dans la tradition, l'Orchestre des Pays de Savoie nous offrira deux séances le 13 janvier 2024, à 17h30 et à 20h30.

Créé en 1984 dans le cadre d'un rapprochement des deux départements savoyards, l'Orchestre symphonique des Pays de Savoie, avec à sa tête, Julie Mestre, Directrice Générale, réunit actuellement 23 musiciens sous la baguette de son chef, Pieter Jelle De Boer ; d'origine néerlandaise, Pieter Jelle de Boer a construit

son expérience, notamment à l'Orchestre National de France, celui de Toulouse et celui de Suisse Romande.

Les violons seront à l'honneur cette année dans un programme classique varié et l'entrée de la soirée permettra d'entendre les Violoneux Savoyards dans un répertoire de musique traditionnelle.

**Vous pouvez réserver vos places sur le site
HELLOASSO.COM, au 06 50 22 78 53
ou en scannant ce QRCode :**



LE POÈTE SAUTE-MURAILLE

Fatigué, il ferme les yeux...
Ce poète qui vit son rêve
Bien qu'il s'estime un peu
vieux
Il n'est pas prêt pour la relève

Il veut encor écrire un peu
Trouver la bonne inspiration
Avant que s'éteigne son feu
Dans une ultime expiration !

Ce sommeil est réparateur
Lui faisant vivre une aventure :
Devant un mur séparateur
Il vient chercher une ouverture

Le rimeur ne perd pas espoir
Il garde bien en vue sa cible,
La franchit pour s'apercevoir
Que c'était le mur du possible !

Le 3 octobre 2023,
Maurice Lavo

« TOUT EST POSSIBLE
À QUI RÊVE, OSE,
TRAVAILLE
ET N'ABANDONNE JAMAIS »

XAVIER DOLAN

Printemps du livre

de la Société des Auteurs Savoyards

En prélude au Printemps du livre qui se déroulera le 7 avril prochain à la salle polyvalente du Crest d'Esty, la Société des Auteurs Savoyards vous propose plusieurs rendez-vous culturels à partir du 8 mars. Au programme : conférences, cinéma, promenade et concert.



Un concours de poésie et nouvelles a été lancé auprès des écoliers. Deux classes de l'école privée participent avec enthousiasme à cette animation. Pour sensibiliser les élèves, des auteurs de la Société des Auteurs Savoyards sont intervenus en classe. Des exemples de poèmes ont été lus par Denise Brunier, membre du Cercle des Poètes Retrouvés et la notion de nouvelle a été abordée par Christian Philippe-Janon, secrétaire de la SAS. Michel Berthod leur a quant à lui montré que les poèmes pouvaient faire l'objet de chansons en partageant avec eux un texte mis en musique par lui-même.

L'école publique n'ayant pas souhaité participer, le concours de poésie a été étendu aux résidents de l'Ehpad Claudine Echernier. Les trois auteurs se sont également rendus sur place pour lancer le projet. Un petit comité créé au sein de l'Ehpad accompagne les

PROGRAMME COMPLET

Vendredi 8 mars (20h30)
Auditorium l'Esty (entrée libre)
 Le comité paroissial de Chavanod et la SAS accueillent le Père Michel Tournade pour la **Conférence : « Saint François de Sales, aventurier et diplomate »**.

Vendredi 15 mars (20h)
Auditorium l'Esty
Littérature et Cinéma : Cinéchav' projette « Le mystère Henri Pick » de Rémi Bezançon avec Fabrice Luchini, Camille Cottin... Présentation et débat animés par Pascal Descoings.

Mardi 2 avril (20h)
Auditorium l'Esty (entrée libre)
 La Bibliothèque « Au pré de mon livre » reçoit Michel Germain, historien, Président d'honneur de la SAS pour sa **Conférence : « Haute-Savoie 39-45, une histoire unique »**.

Samedi 6 avril (après-midi)
Promenade contée avec la Ronde de Chavanod.

Samedi 6 avril (20h30)
Auditorium l'Esty
 La SAS, en partenariat avec Courants d'Art et l'Esty, organise un **concert exceptionnel : « Brassens, les copains d'abord »** avec Alain Carré, comédien et Pierre Tourniaire, chanteur. *Réservation sur : www.helloasso.com/associations/courants-d-art-74/evenements/brassens-les-copains-d-abord*

Dimanche 7 avril (de 10h à 17h30)
Salle polyvalente du Crest d'Esty
Salon du livre des auteurs savoyards : rencontres, dédicaces, remis des prix du concours de poésies et nouvelles.

Mardi 7 mai (17h)
Auditorium l'Esty (entrée libre)
Lecture théâtralisée par la Cie Emporte Pièces. Poésies, nouvelles écrites par les élèves des écoles de Chavanod.

résidents et désignera les lauréats.

Les poèmes et nouvelles feront l'objet d'une lecture théâtralisée par la Cie Emporte Pièces le mardi 7 mai à 17h à l'auditorium l'Esty de

Chavanod. Nul doute que cette lecture fera l'objet d'un récital à l'Ehpad.

AGENDA

ACCA Chavanod

**Dimanche 28 janvier,
de 7h30 à 13h**
Vente de boudins
Salle polyvalente



par l'ACCA Chavanod.

Amicale des Sapeurs- Pompiers de Chavanod

**Dimanche
décembre
Sainte-Barbe**

Sainte patronne des sapeurs- pompiers.



Amicale 48

**Dimanche
25 février à 11h**
**Assemblée
générale de
l'Amicale 48**

Salle de la fruitière de Chava-
nod (suivie d'un repas au res-
taurant).

L'association est ouverte à tous
les habitants de Chavanod nés
en 1948. Si vous voulez vous
joindre à nous contactez le
Président Georges Ravoire :
Tél. 06 03 17 08 11
georges.ravoire@orange.fr



Cinéchav'

Vendredi 15 décembre à 20h
Kinshasa symphony
Auditorium l'Esty



Film documentaire 2010 en
français et en lingala sous-titré.
Durée 1h38.

Kinshasa est le siège de l'unique
orchestre symphonique de
l'Afrique centrale, réunissant
plus de 200 musiciens et
choristes, tous amateurs.

Vendredi 19 janvier à 20h30
La grande séduction
Auditorium l'Esty



Film québécois de Jean-
François POULIOT 2003 en
français sous-titré. Durée 1h50
Les habitants d'un petit village
dshérité se mobilisent pour
attirer un médecin.
Une comédie très drôle et très
réussie.

Vendredi 16 février à 20h
Coming home
Auditorium l'Esty

*Elle attend qu'il revienne.
Il attend qu'elle se souvienne.*



Film chinois de ZHANG Yimou
2014 en VO sous-titrée. Durée
1h49.

Un prisonnier politique est
libéré à la fin de la Révolution
Culturelle. En rentrant chez
lui, il découvre que sa femme
souffre d'amnésie.

*Tarif : adhérent 5€, non
adhérent 10€ (5€ + 5€
d'adhésion annuelle).*
www.cinechavanod.jimdofree.com

Co Chavanod Foot

Samedi 9 décembre
Soirée dansante
Salle polyvalente
de Chavanod



Samedi 27 janvier
Concours de belote
Salle du stade municipal de
Chavanod

Toutes les infos sur
www.cochavanodfoot.com

Le Comité des Fêtes



Vendredi 1^{er} décembre à 18h30 Assemblée générale du Comité des Fêtes

Salle polyvalent (salle des jeunes)

Ouvert à tous

Courants d'Art

Courants d'Art
CHAPIERY - CHAVANOD - MONTAGNY-LES-LANCHES

Dimanche 17 décembre à 17h ARAELE

Chapeiry Église



Duo musique celtique et folk Sarah et Emmanuelle, bercées par les mélodies celtiques depuis l'enfance, interprètent des chants évoquant rêves, nature et nostalgie hivernale. Avec harpe celtique, guitare et autres instruments traditionnels, elles offrent un voyage musical hors du temps. Laissez-vous emporter par leur univers celtique pour vivre la magie de Noël.

Adultes : 12€ / 12-18 ans : 6€
/ Moins de 12 ans : gratuit
Comment réserver ?

www.helloasso.com/associations/courants-d-art-74

Samedi 13 janvier à 17h30 et à 20h30 CONCERT DU NOUVEL AN

Auditorium L'Esty



Avec L'Orchestre Des Pays De Savoien, sous la direction de

Pieter-Jelle de Boer.

Pour la 3^e année, l'association Courants d'Art célèbre la nouvelle année avec une soirée spéciale. Cette fois, le violon est à l'honneur dans un programme classique original présenté par l'orchestre. En introduction, le duo « Balancez vos Âmes » vous accueillera avec des airs traditionnels des Violoneux Savoyards.

À soirée exceptionnelle, tarif exceptionnel : Adulte : 18€ -18 ans : 8€. Comment réserver ? www.helloasso.com/associations/courants-d-art-74

Samedi 24 février à 20h30 LES GARS DE LA RAMPE

Auditorium L'Esty



Troupe de Théâtre amateur à Rumilly depuis 1949 Théâtre - Pièce de Sébastien Thiéry « Qui est M. Schmitt ? ».

Découvrez une pièce teintée d'humour absurde et tragique, interrogeant profondément sur notre identité et celle de notre entourage. Sébastien Thiéry, dans son écriture habile, nous plonge dans un doute constant, laissant les questions sans réponses claires tant pour les personnages que pour les spectateurs.

Adultes : 12€ / 12-18 ans : 6€ /
Moins de 12 ans : gratuit
Comment réserver ?

www.helloasso.com/associations/courants-d-art-74

www.courantsdart.fr

Emporte-Pièces

Samedi 20 janvier, à 20h30

« À la bière fraîche »

Théâtre - Salle des fêtes de Montagny-les-Lanches

THEATRE - CHAVANOD L'ESTY
SAMEDI 20 AVRIL 2024 - 20 h 30

A LA BIÈRE FRAICHE

Comédie de Michel LE DALL - Tarif : 10 €
Adaptation et mise en scène : JP PAGET

Compagnie Emporte-Pièces

Renseignements - Réservations
www.emporte-pieces.net
06 22 47 67 87

D'autres représentations sont prévues sur l'année 2024 dont Chavanod le 20 avril.

Petit retour sur la canicule de l'été... »

Après les représentations à Saint-Jorioz et Doussard de « À LA BIÈRE FRAICHE » de Michel Le Dall. Adaptation et mise en scène : Jean-Paul Paget.

Lionel, honnête restaurateur devrait passer une journée tranquille. Ce soir, il reçoit sa belle-mère à l'occasion de l'anniversaire de sa femme, Amandine.

Les interventions de personnages au comportement parfois étrange, font faire de cette journée, une journée dont Lionel et Amandine se souviendront longtemps...

Information / Renseignements / Réservations

www.emporte-pieces.net

Jean-Paul PAGET

tél. 04 50 02 10 82

ou tél. 06 22 47 67 87

Maria LINOSSIER

tél. 06 28 49 39 24

emporte-pieces@neuf.fr

L'Esty

**Samedi 9 décembre à 20h30
et dimanche 10 décembre à 17h**
« Arsenic et vieilles
dentelles »



Théâtre - Compagnie les
ESCHOLIERS.

Dès 12 ans - tarif 12€

**Samedi 16 décembre à 14h30
et 16h30**
Professeur Magicus



Spectacle enfants dans le
cadre de la CHAVANOEL.

Tarif. Adultes 10€ - moins 12
ans : 3€ - gratuit pour les moins
de 3 ans

Samedi 20 janvier à 20h30
Concert avec les Z'EMMELES



Libre participation

Samedi 3 février à 20h30
Concert avec ENZO ENZO
« PANTOUM »



Tout public - tarif 18€

Samedi 16 mars à 20h30
« Et Action »



Cirque avec ACROBAT CIRCUS

Tout public - tarif 12€

RÉSERVATIONS L'ESTY
Tél. 07 71 59 57 53 (SMS)
www.lesty-chavanod.com

Lhappycath Academy

Du 26 février au 1^{er} mars
Stage de danse



Un accueil à la journée pendant
5 jours de 9h à 17h !

Hip hop - Street dance - Jazz
sont au programme !

Renseignements au
06 52 67 61 45 ou par mail :
bienvenue@lhappycath.fr



HORAIRES EXCEPTIONNELS PENDANT LES FÊTES

Nous vous informons que, pour permettre à tous de profiter des fêtes de fin d'année, l'accueil de la mairie et l'agence postale communale observeront des horaires spéciaux.

**Les bureaux seront fermés : Samedi 23 décembre 2023
Samedi 30 décembre 2023**

Nous vous invitons à anticiper vos démarches, notamment l'envoi et la réception de vos colis de Noël. Planifiez à l'avance pour éviter tout désagrément.

DERNIER APPEL

**CONCOURS
PHOTO**
2^e édition



Montrez-moi CHAVANOD

**PARTICIPEZ
JUSQU'AU**
*20 décembre
2023*

PHOTOGRAPHES AMATEURS, QUEL QUE SOIT VOTRE ÂGE,
PARTAGEZ LE REGARD QUE VOUS PORTEZ SUR VOTRE COMMUNE

★ 3 thèmes ★

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !

PAYSAGES

PATRIMOINE

LOISIRS



RÈGLEMENT ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR www.chavanod.fr

C'est la dernière ligne droite pour participer au concours photo « Montrez-moi Chavanod » !
Capturez l'essence de notre commune en images et montrez-nous vos perspectives sur les thèmes
Paysage, Patrimoine et Loisirs.

N'oubliez pas, en plus de la reconnaissance lors de la cérémonie des vœux du Maire et de l'exposition
de vos œuvres à l'Auditorium L'Esty, des lots et cadeaux attendent les meilleurs clichés.
Envoyez jusqu'à 6 photos avant le 20 décembre 2023. Inscrivez-vous sur www.chavanod.fr ou à
l'accueil de la mairie. Montrez votre talent et votre amour pour Chavanod. À vos appareils !

AGENDA EN UN CLIN D'ŒIL...

DÉCEMBRE

Vendredi 1^{er} décembre, 18h30

Assemblée générale
du Comité des Fêtes
Salle polyvalent
(salle des jeunes)

Dimanche 3 décembre

La Sainte-Barbe, sainte
patronne des sapeurs-
pompiers - Amicale des
Sapeurs-Pompiers de
Chavanod

Samedi 9 décembre

Soirée dansante du CO
Chavanod Foot
Salle polyvalente de
Chavanod

Samedi 9 décembre, 20h30

Théâtre : « ARSENIC et
VIEILLES DENTELLES »
Par la Cie les ESCHOLIERS
L'ESTY

Dimanche 10 décembre, 17h

Théâtre : « ARSENIC et
VIEILLES DENTELLES »
Par la Cie les ESCHOLIERS
L'ESTY

Vendredi 15 décembre, 20h

Cinéchav propose
« Kinshasa symphony »
Auditorium l'Esty

**Samedi 16 décembre
à partir de 14h**

Chava'Noël
Place de la Mairie

**Samedi 16 décembre,
14h30 et 16h30** (2 séances)

Spectacle enfants
« Le Professeur Magicus »
L'ESTY

Dimanche 17 décembre, 17h

Courants d'Art
Araelle Duo musique celtique
et folk
Chapeiry Église

JANVIER

**Samedi 13 janvier,
17h30 et 20h30**

(2 représentations)
Courants d'Art - « Concert du
nouvel an » par L'Orchestre
Des Pays De Savoie
Auditorium L'Esty

Vendredi 19 janvier, 20h

Cinéchav propose
« La grande séduction »
Auditorium l'Esty

Samedi 20 janvier, 20h30

Théâtre - Emporte-Pièces -
« À la bière fraîche »
Salle des fêtes de Montagny-
les-Lanches

Samedi 20 janvier, 20h30

Concert avec les Z'EMMELES
L'ESTY

Samedi 27 janvier

Concours de belote
du CO Chavanod Foot
Salle du stade municipal

**Dimanche 28 janvier,
de 7h30 à 13h**

Vente de boudins
par l'ACCA Chavanod
Salle polyvalente

FÉVRIER

Samedi 3 février, 20h30

« PANTOUM », Concert
avec ENZO ENZO
L'ESTY

Vendredi 16 février, 20h

Cinéchav propose
« Coming home »
Auditorium l'Esty

Samedi 24 février, 20h30

Courants d'Art
Théâtre : « Qui est
M. Schmitt ? » par
Les gars de la rampe
Auditorium L'Esty

Dimanche 25 février, 11h

Assemblée générale
de l'Amicale 48
Salle de la fruitière de
Chavanod

**Du 26 février au 1^{er} mars,
de 9h à 17h**

Stage de danse Street dance
- Jazz

MARS

Samedi 16 mars, 20h30

Cirque « Et Action » par
avec ACROBAT CIRCUS
L'ESTY



Logo de la commune de Chavanod

INVITATION AUX VŒUX DU MAIRE

Le Maire de Chavanod Franck Bogey
et le Conseil Municipal, ont le plaisir de vous inviter
à la présentation des vœux ainsi qu'au pot de l'amitié
et la traditionnelle brioche des Rois, qui seront servis
à la salle polyvalente de Chavanod.

**LE SAMEDI 13 JANVIER 2024
À PARTIR DE 11H**